



Pour qui ?

- Des élèves volontaires, ayant doublé une classe, et qui s'interrogent sur leur projet personnel et professionnel.
- Des jeunes en difficulté sur les matières d'enseignement général et dont on sait qu'ils ne tireront aucun profit d'un redoublement supplémentaire.
- Des jeunes qui ne posent pas de problème de comportement.
- 8 places maximum / admission sur dossier.

Horaire hebdomadaire : 3 heures

Contenu de la formation

- Découverte de soi
- Découvrir concrètement l'univers des métiers par le biais de visites d'entreprises
- Permettre aux élèves de découvrir des filières de formations grâce aux visites des LP

Effectuer des stages dans :

- Les lycées professionnels (6 demi-journées)
- Les entreprises (9 demi-journées + 2 stages d'une semaine en avril et mai)

Qu'est ce que ce dispositif peut apporter au jeune ?

- Redonner le goût de l'étude en permettant la réussite par des situations d'apprentissage différentes et valorisantes.
- Leur permettre de découvrir concrètement le monde des métiers.
- Sortir du cadre purement scolaire.
- Renforcer leurs acquis de base dans les disciplines fondamentales.
- Leur permettre, à l'issue du collège, d'accéder au minimum, à un diplôme de niveau V (BEP / CAP) par la voie scolaire (Lycée professionnel).

Débouchés.

A l'issue de la classe de quatrième, les élèves peuvent s'orienter en fonction de leur âge, leurs capacités et leur souhait vers :

- Une classe de troisième LV2 avec ou sans coloration.
- Une classe de troisième « préparatoire à la voie professionnelle ».
- Une formation en apprentissage.
- Un doublement de la classe de quatrième niveau V (BEP / CAP) par la voie scolaire (Lycée professionnel).